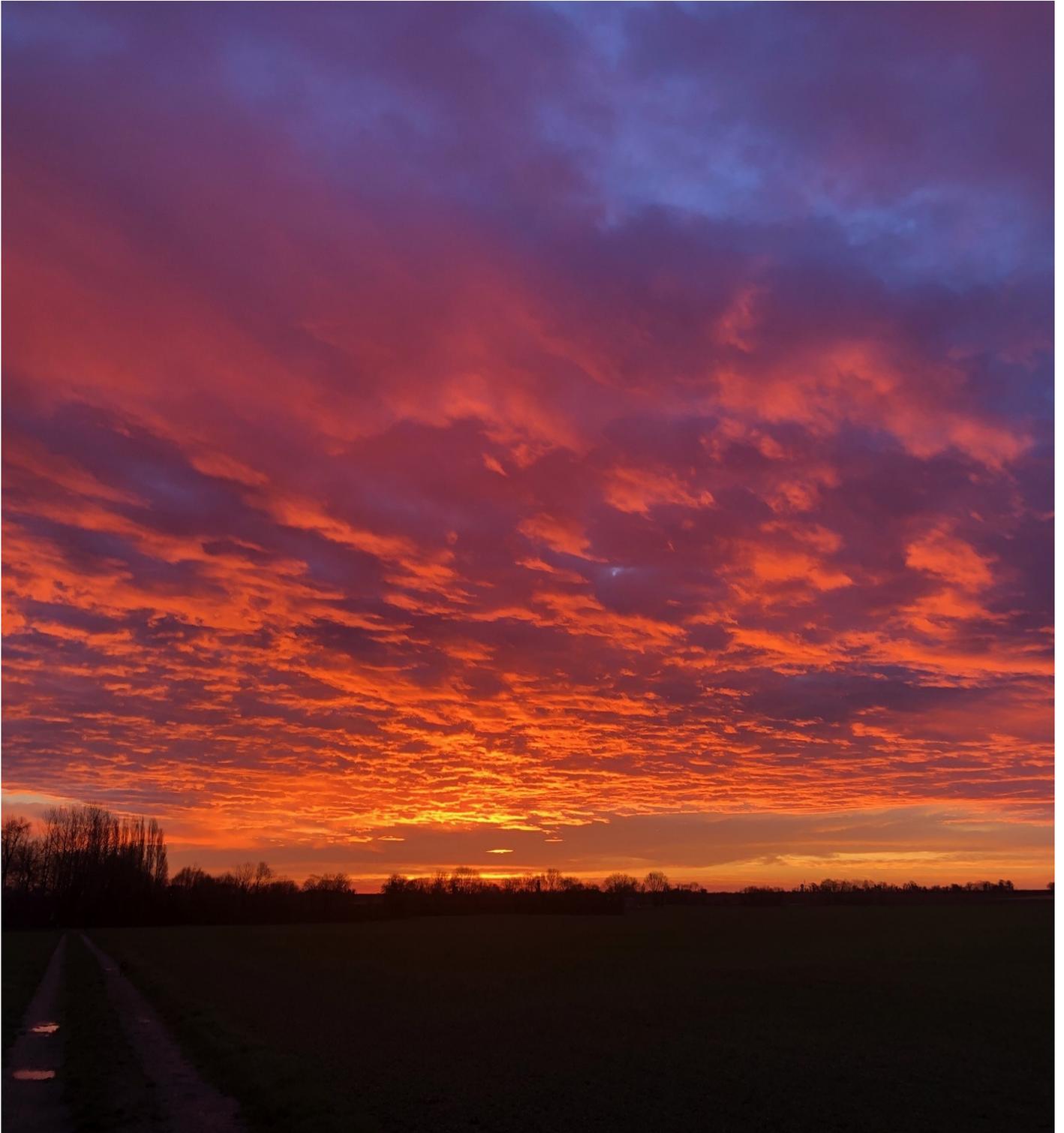


L'ÉCHO DE SAINT-CHRISTOPHE



Lever de soleil sur Saint-Christophe

JANVIER 2023

L'ÉDITO DU MAIRE

SOMMAIRE

L'édito du Maire	p. 2
Infos communales	p. 3-10
Infos communautaires	p. 10
Infos diverses	p. 11-12
Infos école	p. 12-15
Infos associations	p.16-20
Mémento	p. 21-23
Horaires divers et numéros de téléphone utiles	p. 24

RUBRIQUE

Commission du Bulletin Municipal :

Mme ZELMAR Nadine
M. LAVALADE Vincent
Mme JONES Valentine
M. GERVAIS Thomas
Mme SIMONNEAU Adeline
M. BOURDEAU Jérôme
Mme DILLERIN Gaëlle

Chacun de vous peut participer à ce bulletin en communiquant idées, informations, renseignements au secrétariat de la mairie ou à la responsable de publication un mois avant sa parution à l'adresse suivante :
mairie@saint-christophe17.fr

Impression : Mairie

Responsable publication :
Commission municipale

Mise en page : Karine LAVERGNE

Dépôt légal : n° 1078

Numéro 131



Nous étions encore préoccupés par la situation sanitaire que, dès le mois de juin, une première vague de fortes chaleurs s'est abattue sur notre pays.

Cet été 2022 exceptionnellement chaud et sec nous rappelle l'importance de la nécessité à protéger notre environnement et à préserver la ressource en eau.

Le risque incendie nous a contraints à annuler le tir du feu d'artifice le 13 juillet, mais nous avons pu malgré tout maintenir le concert.

Oubliant les restrictions d'usage de l'eau, l'hiver s'est annoncé avec à l'horizon une crise de l'énergie sans précédent. Le spectre du risque de coupure de fourniture d'électricité et des tarifs en très fortes hausses nous amènent à trouver des alternatives pour réduire nos consommations d'énergie. Notre budget doit tenir compte de ces fortes augmentations et nous devons trouver des solutions pour surmonter cette situation de perturbation multifactorielle. Nos projets d'aménagement doivent être revus en tenant compte de ces évolutions. Ils ne sont pas remis en cause mais doivent s'adapter à de nouvelles contraintes. Tout projet d'extension ou de rénovation doit intégrer ces nouvelles exigences.

Malgré ces bouleversements et ces inquiétudes, l'équipe municipale reste soudée et motivée et se mobilise pour guider ces changements.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023.

Le Maire,
Philippe CHABRIER.



Le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023

INFOS COMMUNALES

Enquêtes publiques sur deux projets éoliens

Les habitants de Saint-Christophe et des communes voisines ont été invités à déposer leur avis dans les registres d'enquêtes publiques concernant deux projets d'implantation d'éoliennes sur la commune de Saint-Médard-d'Aunis, l'un prévoyant quatre aérogénérateurs de 140 m, le second, trois de 150 m de hauteur.



L'avis du conseil municipal a également été sollicité sur chacun de ces projets. Un rappel du contexte d'implantation de ces éoliennes a été fait avant chaque prise de part au vote du conseil municipal :

- les enjeux de production d'énergie sont aujourd'hui plus que jamais au cœur de l'actualité et cruciaux pour notre avenir ;
- en parallèle, dans le cadre de l'objectif « Territoire zéro carbone », la Communauté d'Agglomération souhaite favoriser l'implantation de 30 éoliennes de 4 mégawatts sur son territoire ;
- notre commune et les communes alentour sont en effet situées dans la zone identifiée de la CdA à fort potentiel de développement éolien ;
- des projets plus proches et notamment sur la commune de Saint-Christophe pourraient voir le jour.

Le conseil municipal a estimé qu'il n'est guère possible d'étudier l'opportunité d'implantation d'un seul parc sans tenir compte de l'ensemble des projets en cours ou à venir. Il est à craindre un véritable encerclement si les autres projets alentour étaient retenus, qui affecterait le cadre de vie de nombreux habitants et par voie de conséquence leur santé, qui doit être un état de bien-être au sens de la définition de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Considérant les interrogations exprimées sur l'éolien, la non maîtrise de nouvelles autorisations de parc et plus particulièrement le risque d'encerclement, le conseil municipal a émis un avis défavorable à chacun de ces projets de parc éolien.

Travaux

• **Cour de la Poste** : les travaux de reprise et redistribution des réseaux sont terminés, les réserves assainissement/eau et téléphone ont été prévues pour les bâtiments à réhabiliter.

• **La Girardière** :

- rue du Pont : la réparation d'un équipement de réseau pluvial a été effectuée.

- route de Saint-Christophe : un diagnostic du réseau pluvial a été réalisé. Des travaux complémentaires doivent être entrepris par les riverains pour finaliser les aménagements prévus.

• **Route de la Mazurie** : les poteaux en bois qui avaient été arrachés le long de la route ont été réparés.

• **Puyvineux et salle polyvalente** : un hydrocurage du réseau pluvial a été effectué.

Antenne relais

L'antenne Bouygues-SFR située à La Panonnière sera mise en service prochainement. Un projet d'installation d'une antenne relais Free est à l'étude sur Croix-Fort, au centre de tri de La Poste.

Pour rappel, l'antenne Orange installée chemin Moulin des Rompis n'est pas raccordée à la 5G, mais uniquement à la 4G.



Jachère fleurie Route de la Mazurie

Une belle réussite malgré la sécheresse, puisqu'une 2^e floraison plus abondante encore a eu lieu en novembre. Elle permet la délimitation du terrain qui est utilisé comme parking lors des manifestations qui ont lieu à l'aire de la Garenne. Nos remerciements à M. Besson qui s'est chargé du semis.

Départ à la retraite

Le 31 janvier prochain, notre secrétaire de mairie Pascale Lecuyer fermera définitivement la porte de la mairie pour prendre le départ de sa nouvelle vie : celle d'une jeune retraitée !

Cela fait plus de 31 ans que Mme Lecuyer a pris ses fonctions dans notre commune. Titularisée en 1991 après quelques mois de remplacements, elle succédait alors à Mme Potier. L'objectif fixé par le maire de l'époque, Monsieur Coudert, était l'informatisation de la mairie. Un défi que Mme Lecuyer a pris plaisir à relever.

Elle se souvient aujourd'hui de ses débuts à la machine à écrire, de l'usage du papier carbone pour obtenir les 3 exemplaires réglementaires, mais aussi des premières listes électorales tapées. C'est ainsi qu'elle sait précisément que la commune comptait 828 habitants à son arrivée ! On en dénombre 1405 aujourd'hui...



Son métier, elle a eu plaisir à l'exercer, et notamment pour le volet social qu'il comporte et qui donne le sentiment d'être utile : l'une des grandes satisfactions de sa fonction. Proche des élus et des agents tout autant que de la population, elle en a amassés des souvenirs et anecdotes au cours de ces 30 années !

Son constat sur l'évolution de son poste, c'est qu'aujourd'hui tout est devenu plus complexe : la gestion du personnel, les logiciels, la recherche de réponse précise... Et puis il y a l'intégration à la CdA : *« J'ai renoncé à aller aux réunions. C'est compliqué de laisser son poste pour y assister aux côtés des secrétaires de grosses communes. Au final, nous n'avons ni les mêmes moyens, ni les mêmes besoins : donc on ne s'y retrouve pas. »* Mais son plus mauvais souvenir restera la crise du COVID, et le climat peu serein qu'elle a généré.

Ses projets pour la retraite ? D'abord se reposer, et continuer le tricot, la couture et la marche... bien sûr, consacrer du temps pour ses quatre petits-enfants... faire un peu de généalogie aussi... et puis s'en aller *« pas forcément loin, pourquoi pas dans le sud de la France que je ne connais pas »*. Et elle l'assure : en retraite, pas question d'avoir des horaires !

Les trois maires avec lesquels elle aura travaillé s'accordent à vanter son professionnalisme, sa grande disponibilité, sa discrétion et le sens du service public dont elle a fait preuve tout au long de sa carrière. Nous la remercions pour toutes ces années au service de Saint-Christophe et de ses habitants, et lui souhaitons une très agréable retraite, la plus sereine possible.

Recruté pour assurer son remplacement, M. Rizzuto prendra ses fonctions le 16 janvier. Ainsi, pendant deux semaines, il prendra connaissance des dossiers en cours aux côtés de Mme Lecuyer. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Deux nouveaux enseignants à l'école



Depuis le départ à la retraite de Philippe Baudichet, ancien directeur, Pascal Loreau l'a remplacé à la rentrée scolaire 2022 à la direction et pour assurer l'enseignement de la classe de CM2. Sa décharge est assurée par Julie Bouniol.

Un autre enseignant a pris sa retraite, il s'agit de Pascal Nicolle et c'est Murielle Michelat qui a pris en charge la classe de petite et moyenne sections pour le remplacer.

L'équipe enseignante :

M. Loreau, Mmes Michelat, Machat, Loyer, Bowé et Briffaud

Accueil d'un stagiaire au service technique

Un stagiaire en 2^e année de CAP espaces verts a rejoint l'équipe du service technique pour la durée de l'année scolaire, sur des périodes discontinues. Il perçoit à ce titre une gratification telle que prévue par la loi.

Bilan carbone communal

Le bilan carbone communal a été réalisé au cours de l'année 2022. Établi à partir des données de l'année 2021, il a mis à contribution tant les élus que les services municipaux, pour que soient collectées de la manière la plus exhaustive possible les données entrant dans le périmètre de l'étude. L'exploitation des données et les calculs permettant d'établir ce bilan ont été réalisés par le prestataire retenu pour le groupement de commande de la CdA, laquelle subventionnait l'opération à hauteur de 50 %.



Ce sont au total 15 postes d'émission de CO² qui ont été recensés (déchets, kilométrages des déplacements, consommations énergétiques des bâtiments, surfaces imperméables de voiries...).

Plus encore que de connaître l'empreinte carbone de notre collectivité, ce travail nous permet de prendre conscience de l'impact de nos décisions sur celle-ci et révèle des leviers d'intervention pour réduire nos émissions de CO². Il nous permet de disposer aujourd'hui d'un bilan énergétique complet de patrimoine immobilier, document qui se révèle d'ores et déjà fort utile en ces temps de crise et de restrictions énergétiques. A partir de ce diagnostic, nous allons établir des priorités et lancer des objectifs de réductions de consommations, nécessaires tant pour des questions environnementales que comptables. Ce bilan carbone n'est donc pas à considérer comme une réalisation aboutie : il constitue un outil d'aide à la décision et à l'action.

Des points positifs sur notre fonctionnement ont été relevés, parmi lesquels le recours aux circuits courts pour la restauration scolaire et la suppression totale des énergies fossiles dans l'alimentation en énergie des bâtiments de la commune, ce qui a été reconnu comme une performance à souligner.

En ce qui concerne nos possibilités pour parvenir à une réduction de nos émissions de CO², nous avons déjà identifié différentes actions à mener dans le domaine particulièrement émissif de la consommation énergétique des bâtiments. En revanche, des solutions restent encore à trouver pour réussir à réduire certains postes. L'exemple le plus frappant ? Le point-à-temps, l'enrobé bitumeux permettant l'entretien des voiries communales, qui constitue à ce jour la principale source d'émission de CO² identifiée dans le périmètre de cette étude.

Balade thermographique à Saint-Christophe le 23 janvier

La commune de Saint-Christophe organise une balade thermographique animée par un conseiller de la plateforme rochelaise de rénovation énergétique (PRRE), le lundi 23 janvier 2023. Le but est de visualiser les pertes de chaleur et obtenir des informations sur les travaux d'amélioration thermique les plus pertinents.

La soirée débutera à 18 h à la salle des associations par une présentation de la caméra infrarouge et une projection d'images sélectionnées qui présenteront les cas les plus fréquents de déperditions d'énergie (bâtiments mal isolés, ponts thermiques, huisseries vieillissantes...).



Nous partirons ensuite pour une balade dans les rues caméra en main. Sur le parcours, nous nous arrêterons pour photographier plusieurs façades. Ces prises de vue seront interprétées par le conseiller qui expliquera également les travaux adaptés pour limiter les déperditions d'énergie.

De retour à la salle, pour réchauffer les participants et clôturer la soirée, un verre de l'amitié sera offert.

L'animation est gratuite et ouverte à tous, sur inscription préalable.

Inscrivez-vous sur le site <https://prre.agglo-larochelle.fr/> ou par téléphone au 05 46 30 37 73

A propos de la Plateforme Rochelaise de Rénovation Énergétique (PRRE)

C'est un service gratuit de conseils neutres, objectifs et gratuits en matière d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables. La PRRE peut intervenir quel que soit l'avancement de votre projet. Des rendez-vous sont proposés dans ses locaux situés 23 avenue du Général de Gaulle à La Rochelle mais également dans certaines communes les mercredis (notamment à Saint-Médard-d'Aunis le 4^e mercredi du mois).

N'hésitez pas à la contacter si vous avez besoin d'informations ou de conseils.

La PRRE est financée par l'Agglomération de la Rochelle et la Région Nouvelle Aquitaine.



Préservation des ressources et économies d'énergie

Avant même que le contexte géopolitique ne nous oblige à prendre des décisions plus strictes, la recherche d'optimisation et d'économie des énergies et des ressources avait été identifiée par vos élus comme un sujet prioritaire. Elle avait conduit la municipalité à établir en 2022 un bilan énergétique de ses bâtiments et à dresser le bilan carbone de la commune.



Ce travail nous a permis de cibler les domaines et activités énergivores, et d'initier les changements pour réduire notre consommation énergétique. Ont notamment été lancés le projet de remplacement des horloges de l'éclairage public pour permettre une harmonisation des plages d'allumage et faciliter leur contrôle (22 horloges commandent l'allumage à ce jour), l'objectif de rénovation de la salle polyvalente afin de moderniser son éclairage et d'améliorer son efficacité énergétique ou encore celui d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'église, qui doit être rénovée, afin de produire de l'électricité qui sera consommée par les bâtiments communaux.

Pour répondre à la nécessité de réduire dès à présent notre consommation électrique, une première série de mesures à effet immédiat ont été prises : la réduction de la plage d'allumage de l'éclairage public, la limitation du chauffage des bureaux et salles de classes à 19°, et la sensibilisation des utilisateurs à un recours raisonné au chauffage des salles ou à l'éclairage des terrains de sport, qui doit être strictement adapté et ajusté selon l'utilisation effective et l'activité proposée. Nous espérons pouvoir compter sur la responsabilité de chacun pour que ces consignes soient prises en compte sans qu'il soit nécessaire de prendre des mesures plus péremptoires.

En ce qui concerne la ressource en eau et la nécessité de sa préservation, des robinets mousseurs ont été installés dans l'ensemble des points d'eau de la commune, ayant pour effet une baisse importante du volume d'eau consommé sans pour autant affecter l'efficacité du geste de lavage des mains. Par ailleurs, nous suivons avec attention le travail réalisé par la communauté d'agglomération, qui a repris la compétence de l'eau sur l'ensemble de l'agglomération.

Souvenons-nous que, pour ne pas avoir à subir les effets de son insuffisance, des limitations des usages de l'eau ont été imposées pendant 6 mois de l'année 2022, du 18 mai au 19 novembre. A nous tous de prendre conscience de la fragilité de cette ressource et de tout mettre en œuvre pour la respecter et la préserver.



L'usine de Saint-Hippolyte

L'eau qui dessert notre commune vient principalement de La Charente, traitée dans l'usine de Coulonge ou Saint-Hippolyte, et dans une moindre mesure des nappes et captages de Casse-Mortiers ou d'Anais.

Chacun de ces modes d'approvisionnement dispose toutefois d'inconvénients notoires. Rendre potable et acheminer l'eau de la Charente jusqu'à l'agglomération rochelaise induit un besoin important en énergie. Quant aux eaux de captage, elles sont fortement sensibles aux pollutions et à la sécheresse. Aucun système n'est neutre...

Le service des eaux de la CdA

La dernière étape du transfert de compétence à la CdA de l'eau potable a eu lieu au 1er janvier 2023, avec intégration de toutes les communes dans une régie communautaire, et par voie de conséquence, la même base de facturation pour l'ensemble des communes. Ce qui va changer pour nous, c'est le calcul de la facturation, qui se veut incitatif pour réduire notre consommation : la part fixe liée à l'abonnement est considérablement réduite, mais la part variable liée au volume consommé est revue à la hausse. Cela devrait se concrétiser par une baisse de la facture pour les ménages ayant un usage « raisonné » de l'eau, alors que les plus gros consommateurs verront augmenter le montant total à régler.

Le paiement pourra se faire en ligne, par chèque ou encore sur place dans les bureaux du service des eaux. En revanche, la mensualisation n'est pas possible à ce jour.

Retour sur...

La semaine européenne du développement durable

Elle a eu lieu sur notre commune du 23 septembre au 1^{er} octobre.



Maëlynn et Dgino venus à l'école à vélo depuis Puyvineux

Après cet été marquant par ses températures et sa sécheresse, il aurait été mal venu de se plaindre d'une météo pluvieuse pourtant si mal tombée !

La plupart des actions prévues ont malgré tout pu avoir lieu. Tout d'abord, un contrôle des éléments de sécurité des 2 roues de nos écoliers leur permettait de venir à vélo à l'école en toute sécurité. Seuls quelques courageux ont ensuite réussi à braver le vent et la pluie pour relever le défi de venir à l'école autrement qu'en voiture sur la semaine.

Tous les écoliers ont toutefois pu participer au nettoyage de la nature qui avait lieu sur le temps scolaire, encadrés par leurs enseignants. Un second temps de nettoyage citoyen avait été proposé le dimanche après-midi, auquel ont répondu une poignée d'habitants volontaires et sympathiques.

Placée sous le signe de la convivialité et du partage, la journée du samedi était à destination de tous les publics. Si un repli dans la salle polyvalente a été nécessaire en raison de la météo, la bonne humeur et les échanges n'ont quant à eux, pas fait grise mine !

Vous pouviez y retrouver une zone de gratuité textile, au cours de laquelle près de 18 kg de vêtements ont "changé de main". A côté d'une dégustation visant à promouvoir l'utilisation de fruits abîmés participaient joyeusement l'association des parents d'élèves, qui animait un atelier d'art créatif à partir de plastiques récupérés, l'association l'Embellie qui proposait un atelier bouturage, des couturières qui exposaient leurs créations issues de la réutilisation de vêtements usagés, et les associations de la commune ou qui interviennent dans la commune, qui "s'exposaient" elles-mêmes.



Conseils de culture et bouturage dispensés par le président de l'Embellie



Les couturières venues avec leur machine et leurs réalisations

Malgré un nombre de visiteurs en deçà de nos attentes, nous nous réjouissons d'un bilan humain très positif, qui a permis de créer du lien et des échanges entre les visiteurs. Soyez-en sûrs, nous renouvèlerons l'opération !

11 novembre

Les écoliers de la commune étaient nombreux à participer à la cérémonie de commémoration du 11 novembre. Sous la houlette de Valérie Loyer, l'enseignante des cours élémentaires, ils ont chanté en chœur La Marseillaise.

Cette année, nous avons également accueilli MM. Quéré et Boursier. Ce dernier, agent technique à la commune de Saint-Christophe, recevait sa formation pour officier en qualité de porte-drapeau.

Une participation généreuse à tous les niveaux que nous saluons.



Animation de Noël

Le 17 décembre a eu lieu une animation musicale autour des commerces du centre bourg, organisée par la mairie. Pour l'occasion, café, chocolat chaud et brioche étaient offerts aux passants venus faire leurs achats, un moment musical convivial apprécié malgré les températures restées négatives...

Une tombola était également organisée cette année, en partenariat avec nos commerçants de bouche : 15 tickets ont été tirés au sort parmi les 600 déposés durant la semaine précédente, attribuant des bons d'achats et des coffrets cadeaux offerts par les commerçants et la municipalité.



Le duo David et Stéphanie a enchanté les passants

À venir...

Pensez-y !

Le nouveau site internet de la commune de Saint-Christophe est en ligne, et dispose d'un agenda des manifestations organisées sur son territoire.

Responsables d'associations : pensez à nous signaler l'organisation de vos événements afin qu'ils soient relayés sur le site !

www.saint-christophe17.fr/

Prochains événements



Cercle généalogique de l'Aunis

Pour commencer votre généalogie,
Pour vous aider sur le plan méthodologique,
Pour répondre à toutes vos questions,



Le Cercle Généalogique de l'Aunis vous invite à une rencontre le **jeudi 19 janvier 2023 de 18 h à 20 h** à la salle du Conseil de la Mairie de Saint-Christophe.

Entrée libre

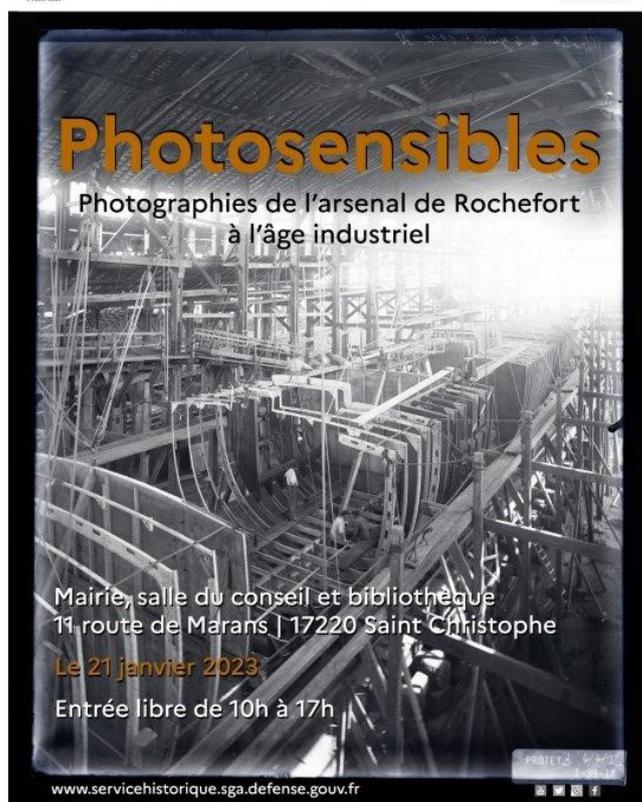
Exposition

Le **samedi 21 janvier 2023**, la mairie de Saint-Christophe accueille l'exposition Photosensibles, que vous pourrez visiter de **10 h à 18 h** dans la salle du conseil.

L'année 1927 consacre la fermeture de l'arsenal militaire de Rochefort. Les derniers ouvriers quittent la direction des constructions navales confiant aux archives du port le soin de conserver la documentation réunie au cours de ces deux siècles et demi d'existence.

Au terme d'un chantier d'inventaire et de conditionnement, le Service historique de la Défense a engagé la numérisation de ce fonds qui représente plus d'un millier de plaques de verre.

Ces photographies de l'Arsenal de Rochefort à l'âge industriel sont des agrandissements réalisés à partir de reproductions numériques en haute définition pour offrir un maximum de détails.





Rappel des missions du CCAS

Le centre communal d'action social a pour mission l'accueil, l'écoute et le soutien des personnes fragilisées de la commune, tant sur le plan personnel que familial, social ou financier.

En cas de nécessité, des bons d'urgence, alimentaires ou carburant, peuvent être délivrés, sous réserve de produire des justificatifs de la situation. Une demande d'aide financière ponctuelle peut être instruite et présentée dans le cadre du SIVOM, éventuellement en lien avec l'assistante sociale de secteur.

Par ailleurs, le CCAS peut vous orienter vers les partenaires adéquats ou effectuer avec vous une demande d'aide sociale pour des interventions à domicile.

Pour tout renseignement, contacter la mairie ou l'adjointe déléguée aux affaires sociales, Valentine Jones, à l'adresse email : adjoint4.stchristophe17@orange.fr

Registre des personnes vulnérables

Vous avez plus de 75 ans et votre situation de santé est fragile, vous êtes isolés sur la commune, ou alors vous êtes en situation de handicap ? Manifestez-vous si vous le souhaitez auprès de la mairie pour que nous puissions vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables et que nous puissions rester vigilants à votre situation lors des grands froids, grosses chaleurs ou lors des périodes complexes comme nous avons vécu lors des confinements et du COVID 19.



L'analyse des besoins sociaux intercommunale

La commune de Saint Christophe est actuellement inscrite dans une démarche intercommunale, au niveau de la CdA, pour effectuer un diagnostic social du territoire, déterminer les préoccupations communes sur les différents territoires et approfondir des pistes d'actions. Cette démarche est effectuée par les élus des CCAS des différentes communes, accompagnées par un cabinet d'études spécialisé. Elle concerne des sujets variés comme le repérage des personnes vulnérables, l'accompagnement des jeunes, le vieillissement de la population et le maintien à domicile, la mobilité, l'accès à la culture... Nous vous ferons connaître les conclusions et pistes d'actions qui en découleront.

Collecte Banque Alimentaire



Collecte des denrées à la foire aux mômes

A l'initiative de certains élèves de l'école, une collecte pour la Banque Alimentaire a été organisée en profitant de la « foire aux mômes » organisée le 13 novembre 2022 à la salle polyvalente de Saint-Christophe.

La récolte n'a pas été fabuleuse cette fois-ci mais nous souhaitons continuer à mobiliser les enfants et les habitants de Saint-Christophe. Pour les prochaines collectes nationales (avril et novembre 2023), nous organiserons les collectes via l'école comme cela a pu être fait il y a quelques années.



Remise de la collecte aux bénévoles de la Banque Alimentaire

Ecrivain public

Au mois de mai 2022, le CCAS de l'Houmeau, en collaboration avec une habitante de la commune, a mis en place des permanences pour rencontrer un écrivain public afin d'aider celles et ceux qui le souhaitent à rédiger ou à comprendre des courriers administratifs, juridiques... Ce service est gratuit et accessible à tous.

Pour prendre rendez-vous, il suffit de contacter le CCAS de l'Houmeau au 05.46.50.91.39 / ccas@lhoumeau.fr ou l'accueil de la mairie au 05.46.50.91.91.

Les rendez-vous ont lieu toutes les semaines, le mardi de 14 h à 17 h au sein de la Maison Intergénérationnelle située en face de la mairie de L'Houmeau au 26 rue de la République.

L'écrivain public se nomme Chantal Chaillé. Aujourd'hui à la retraite, elle a pendant de nombreuses années occupé les fonctions de greffière coordinatrice au point justice à Mireuil.

Monument Saint-Christophe



Après avoir subi des dégradations dans le courant de l'été, le Saint-Christophe de l'entrée du village a retrouvé toute sa splendeur grâce aux travaux de réparation entrepris par des membres de l'Embellie.

Construit à l'automne 2006 par l'association l'Embellie, qui en assure également l'entretien régulier, l'ouvrage participe à l'embellissement de notre bourg, et constitue aujourd'hui un marqueur de notre identité auquel chacun s'est attaché.

Un grand merci aux personnes qui ont participé à cette réparation, et à tous ceux qui œuvrent généreusement dans l'ombre pour agrémenter notre cadre de vie et embellir notre village.

Citoyens naturalisés

Le mercredi 30 novembre 2022 la préfecture de La Rochelle célébrait ses citoyens récemment naturalisés dans le cadre d'une cérémonie présidée par Marie-Elise Tilly, la Directrice de Cabinet du Préfet de la Charente-Maritime. M. et Mme Avanesian et leurs enfants ont reçu à cette occasion leurs décrets de naturalisation.

Habitants sur la commune depuis 2019, les enfants étaient scolarisés à l'école communale et sont maintenant au collège. Artisan installé sur la commune Monsieur Avanesian déborde de projets.

Souhaitons-leur la bienvenue sous les auspices de la République et toute la réussite espérée.



INFOS COMMUNAUTAIRES

Mode d'emploi du PLUi



Vous souhaitez réaliser des travaux sur votre parcelle (extension, création de clôture, installation d'une piscine, gestion des eaux pluviales, obligation en terme d'entretien ou de conservation des haies classées...) mais vous ne savez pas ce que vous avez le droit de faire ? Pour vous aider à vous y retrouver, consultez le mode d'emploi du PLUi.

Ce mode d'emploi s'adresse à toutes et tous, que vous soyez propriétaires ou professionnels de l'immobilier.

Il s'organise sous forme de 25 fiches thématiques réparties en 6 grandes familles :

1. **Informations générales** : présentation des différentes pièces constituant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), explication des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) thématiques, rappel des formalités administratives pour déposer une autorisation d'urbanisme...
2. **Intervenir sur les espaces extérieurs** : le coefficient de biotope et les plantations, le stationnement, la gestion des eaux pluviales, les clôtures ;
3. **Construire, agrandir ou rénover une habitation** : implanter une construction neuve, la hauteur, l'aspect extérieur, l'isolation thermique, les extensions / surélévations, construire une annexe ou une piscine ;
4. **Réaliser un lotissement ou une opération d'ensemble** : la mixité sociale, réussir un lotissement ou une opération d'ensemble, réaliser un projet dans une OAP spatialisée, gérer les lisières urbaines.
5. **Construire un immeuble** : traiter les rez-de-chaussée, la hauteur, appliquer le séquençage architectural ;
6. **Aménager / construire un local d'activité ou un bâtiment agricole** : où installer un local commercial ou d'activité, construire un bâtiment d'activité, construire un bâtiment agricole.

Ce mode d'emploi n'a pas vocation à se substituer au PLUi qui reste le seul document en vigueur.

Le mode d'emploi est consultable sur le site de la mairie, dans la rubrique vie pratique - urbanisme et sur celui de la CdA, dans la rubrique dédiée au PLUi : agglo-larochelle.fr/plui.

INFOS DIVERSES

Permanences Finances publiques

Depuis le 1er décembre 2022, un agent des Finances publiques vous accueille sur rendez-vous le jeudi matin, à la mairie de La Jarrie, Place de la Mairie.

La prise de rendez-vous s'effectue au minimum 48 heures à l'avance :

- Auprès de la Maison France-services de La Jarrie (Bureau de Poste de La Jarrie) sur place ou en appelant le 05 46 31 82 77 ;
- Directement sur le site www.impots.gouv.fr, sans authentification, en cliquant sur le bouton « Contact et RDV » (en haut à droite de l'écran d'accueil).
- En appelant le 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h (service gratuit + coût de l'appel).

Cet accueil est assuré par un agent des Finances publiques qui répondra à toutes les questions liées aux finances publiques, à la fiscalité mais également aux factures des collectivités locales et amendes.



06 70 80 88 93 - 05 46 41 32 32

LES MÉDIATEURS SOCIAUX DE JOUR :

du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00
Le samedi de 14h00 à 19h00

LES MÉDIATEURS SOCIAUX DE NUIT :

du lundi au dimanche de 19h00 à 02h00



Agence locale de prévention et de médiation sociale

Le service de médiation sociale est disponible de jour comme de nuit pour vous aider en cas de conflit de voisinage, de nuisance diverse, de situation d'isolement.

L'ALPMS intervient à la demande des habitants et des collectivités pour prévenir ou médiatiser les situations conflictuelles.

Il s'agit d'un service gratuit et neutre, n'hésitez pas à les contacter !



Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours

À DESTINATION DES DÉTENTEURS DE VOLAILLES OU AUTRES OISEAUX CAPTIFS DESTINÉS UNIQUEMENT À UNE UTILISATION PERSONNELLE, NON COMMERCIALE

- Exercer une **surveillance quotidienne** de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour **ne doit entrer en contact direct** ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- **Limiter l'accès de la basse cour** (l'endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- **Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages** ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
- **Protéger et entreposer la litière neuve** à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
- **Ne jamais utiliser d'eaux de surface** : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
- Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une **période de stockage de 2 mois**. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- **Réaliser un nettoyage régulier** des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

Recensement citoyen

1. Dès 16 ans, rends-toi en mairie accompagné d'un responsable légal.
2. Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille, et donne à l'agent de mairie un numéro de téléphone et une adresse e-mail.
3. L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autre exemplaire).
4. Prochaine étape : la journée défense et citoyenneté à partir de 17 ans.



Attention : le certificat de recensement est le seul justificatif qui peut être demandé jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Éducation Nationale. En cas de perte, contacter le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) de Poitiers, en donnant son nom, la date, le lieu de naissance et la date du recensement. Pour une inscription au permis de conduire, à partir de 17 ans, contacter le CSNJ de Poitiers, il pourra fournir une attestation provisoire qui permettra à l'auto-école de valider le dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers

Quartier Aboville

7 Bd du Colonel Barthal

BP 90647

86000 POITIERS

csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr / 09.70.84.51.51

ÉCOLE

Le projet « classe de la nature »

La classe de petite section / moyenne section sort tous les jeudis matins à l'aire de la Garenne pour un temps d'école hors les murs.

Ce lieu riche et varié apporte un temps d'activités dirigées lié à la nature, un temps de motricité qui a un grand succès (l'escalade de la butte !) ainsi qu'un temps de jeux libres en plein air par tous les temps. Les enfants sont tous très bien équipés pour ne craindre ni le froid, ni la pluie, ni se salir !

En octobre, les élèves et les parents ont collaboré à la réalisation d'une fresque de l'automne qui décore la salle de motricité. Les élèves ont peint aux couleurs de l'automne des graphismes puis collé de jolies feuilles séchées préalablement. Les parents ont finalisé cette fresque en y ajoutant un mot, une phrase ou un dessin sur ce joli projet de l'école dehors.

Bravo à tous pour cette jolie collaboration !





Nettoyons la nature

Le mardi 27 septembre 2022, dans le cadre de la **semaine européenne du développement durable**, toutes les classes de l'école ont réalisé une « marche propre ». Les enfants se sont armés de sacs poubelles et de gants et ont ramassé les déchets aux alentours de l'école et dans les rues de Saint-christophe.



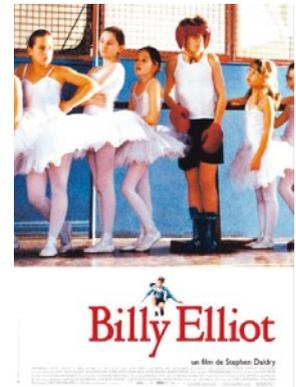
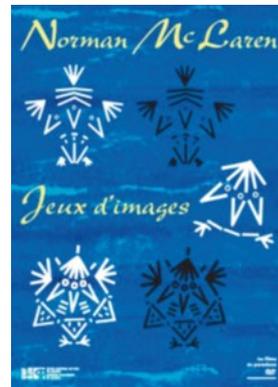
De nombreux déchets urbains, amenés par le vent et le ruissellement de l'eau de pluie, ainsi que les incivilités, ont été récupérés : un nombre incalculable de mégots, nombreuses canettes, quelques bouteilles de verre et de plastique, des emballages, des plastiques en tout genre ...



École et cinéma

Les différentes classes d'élémentaire se sont à nouveau engagées pour cette année scolaire dans le projet national « Ecole et Cinéma » afin d'enrichir le parcours d'éducation artistique et culturel des élèves.

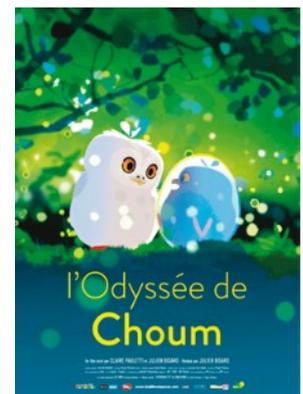
Trois films sont programmés sur l'année scolaire (un par trimestre).



La nouveauté est que ce dispositif est ouvert cette année aux classes de maternelles qui vont, elles aussi, pouvoir emmener leurs élèves à 2 séances au cinéma.



Séance du 24 novembre au Cinéma « Le Palace » à Surgères pour visionner « Mon voisin Totoro »



J'ai bien aimé car ça m'a fait beaucoup rigoler. Mon passage préféré c'était quand il y avait les petits Totoros.

Baptiste, CE2

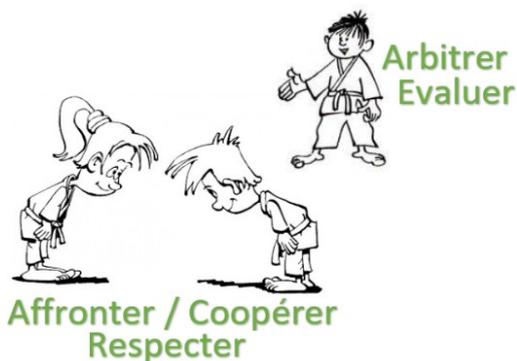


J'ai bien aimé quand Totoro est rentré dans le chat-bus.
Noémie, CM1

Judo et citoyenneté à l'École

En partenariat avec le « Judo Club Aigrefeuille », un cycle d'apprentissage de 8 séances est proposé aux classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM2.

Pour l'occasion, la salle polyvalente de Saint-Christophe est transformée en dojo.



La première séance, dont l'objectif principal était la découverte des lieux (*le tatami*), des règles de l'activité (*le salut, les "ordres" à respecter pour débuter/arrêter les activités*), et du judo (*acceptation du contact et de l'affrontement, et, premières notions d'immobilisation et de retournement*), s'est déroulée le 22 novembre 2022.



INFOS ASSOCIATIONS

Gymnastique Volontaire



Les cours ont pu reprendre le 12 septembre 2022.

Les séances de gym ont lieu à la salle polyvalente le :

- lundi de 19 h 15 à 20 h 15, animée par Laëtitia BOUCHERIE
- jeudi de 19 h 00 à 20 h 00, animée par Isabelle ULIVIERI

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouvelles licenciées et nous sommes actuellement à 40 adhésions.

Je vous rappelle que vous pouvez adhérer quand vous voulez au cours de la saison (le tarif est calculé en fonction de la date d'adhésion).

N'hésitez pas à nous rejoindre, vous disposez de 2 séances gratuites pour découvrir nos activités.

Le 26 novembre 2022, a eu lieu notre traditionnel repas-dansant. Lors de cette soirée, comme chaque année, nous avons présenté des chorégraphies préparées par nos animatrices. C'était une belle soirée, où chacun a pu s'amuser et danser.

Cette saison, notre association va organiser un **vide-dressing**. Celui-ci se déroulera à la salle polyvalente, **le dimanche 26 mars 2023**.

Alors, notez bien cette date, car c'est le bon moyen de vider vos placards qui débordent de vêtements, chaussures, sacs, etc... A moins que je vous ne préfériez les remplir !

Nous vous y attendons nombreux, vendeurs comme acheteurs.

Pour tout renseignement, vous pouvez me contacter au 06.87.01.37.33 ou par e-mail à gymvolontaire-017061@epgv.fr

Gaëlle DILLERIN

Présidente GV ST CHRISTOPHE

✧ **BELLE ANNEE 2023** ✧



Qi Gong



Un temps pour soi de bien-être en bougeant en douceur.

Cours de Qi Gong chaque lundi de 10 h à 11 h, salle des associations.

Auto-massages, Qi Gong de santé et relaxation à chaque séance.

Deux premiers cours gratuits. Pratique accessible à tous.

60 € par trimestre ou 90 € la carte de 12 séances.

Stages de Qi Gong et Qi Gong danse les samedis 28/01, 01/04, 13/05 et 01/07 de 9 h à 12 h. 25 € la matinée, ouvert à tous.

Plus d'informations : <https://qigong17290.jimdofree.com>



Association des Parents d'Élèves de Saint-Christophe **A.P.E.S.C.**



Lors de l'assemblée générale du 22 septembre 2022, nous n'avons pas eu de changement de bureau :

Magalie NEAU : Présidente, **Sandra Couturier** : Vice-présidente, **Audrey Rafin** : Trésorière et **Katy Froger** : Secrétaire.

Lors de cette assemblée générale, nous avons eu le grand plaisir de remettre à M. Loreau un chèque de 4500 € pour l'école.

Nos évènements passés :



Nous avons participé à la semaine du développement durable principalement le samedi avec un atelier transformation de bouteilles en plastique.

En octobre, nous avons organisé notre boum d'Halloween et la traditionnelle chasse aux sucreries dans les rues du village où nous avons eu le plaisir d'avoir la présence de beaucoup d'enfants et de parents.

Le 13 novembre a eu lieu notre foire aux mômes où nous étions complets au niveau des exposants.

Le 17 décembre a eu lieu notre goûter de Noël autour des jeux de société avec la visite du Père-Noël.



Foire aux mômes à la salle polyvalente

Durant ce premier trimestre, nous avons à nouveau proposé la possibilité de commander des madeleines Bijou, les sapins de Noël avec Rochefort Sapins, et les chocolats de Noël avec Initiatives et des fleurs d'automne.



Nos prochains rendez-vous pour l'année 2023 :

Le 12 mars : foire aux mômes spéciale printemps-été

Mars avril : commande de fleurs et commandes de chocolats de Pâques

13 mai : jeu de piste entre l'étang et les commerces de Saint-Christophe ou boum selon le temps

Le 17 juin ou 24 juin (date de secours) : kermesse

1^{er} juillet : boum des CM2



**Tous les membres de l'association vous souhaitent
une belle et heureuse année 2023 !!!**



Magalie NEAU

06.13.19.52.48

benevoleapesc@gmail.com

 **Suivez-nous sur Facebook**

ACCA

Saison 2022/2023

Malgré les efforts des chasseurs à maintenir les abreuvoirs et agrainoirs pleins, le manque de végétation et la chaleur ont entraîné une mortalité importante des oiseaux lâchés cet été.

Lièvres :

Suite aux dégâts constatés sur le tournesol au printemps, nous étions très optimistes sur la population de lièvres sur l'ACCA, mais pour 47 chasseurs, seulement 14 lièvres ont été prélevés pour 2 dimanches chassables.



Chevreaux :

Nous pouvons constater que la limitation à 80 km/heure n'a rien changé au nombre de chevreuils tués suite à des collisions sur la route de Virson - La Rochelle (4 connus à ce jour).

Cette année la FDC17 nous a attribué 6 bracelets chevreuils. A ce jour, 5 chevreuils ont été prélevés au lieu-dit Petit et Grand Marais.

Cette année encore, 1 cage de rappel a été ouverte et des pièges détendus. Pourquoi ? Nous travaillons pour repeupler notre territoire.



Vide grenier : Une réussite que nous devons au site, au soleil et aux bénévoles.

Repas pique-nique : C'est 220 personnes qui ont pu apprécier notre repas pique-nique et son chevreuil préparé par nos soins sous différentes façons : terrines, plancha et tourne broche.

Nous avons terminé ce repas par le tirage d'une tombola avec de nombreux lots offerts par les commerçants et artisans du village et des communes environnantes, merci à eux.

Merci aussi aux bénévoles qui ont su rendre ce moment très agréable.



Rallye d'automne : plutôt calme.

Projets : plantation d'une haie champêtre.

Comme tous les ans la FDC 17 propose des graines pour jachères, les agriculteurs intéressés peuvent me contacter.

Bonne et heureuse année à tous.

Thierry BEGUIN, président de l'ACCA.

Comité des Fêtes

La réveillon de la Saint-Sylvestre a connu un franc succès, les personnes présentes avaient envie de se retrouver pour danser après ces années de restriction.

La soirée dansante fut animée par MELODY COCKTAIL et le repas assuré par le traiteur « AUNIS TRAITEUR ».

Calendrier des manifestations du 1^{er} semestre 2023 sous réserve :

- **Courant février** : assemblée générale
- **1^{er} avril** : spectacle « CAB A RIRE OU PAS »
- **1^{er} mai** : journée pêche à l'étang avec lâcher de truites et pique nique
- **1^{er} samedi de juin** : randonnée semi nocturne

Le comité recherche des personnes qui désirent s'investir pour nos manifestations ou même rentrer dans le conseil d'administration.

Bonne et heureuse année au nom du bureau.



Odile COUDERT

Plantations de l'Embellie

Le samedi 17 décembre 2022, quelques 230 végétaux ont été plantés par une dizaine de personnes à Tesson. Une haie a été établie sur le futur chemin de la commune, sur environ 60 m. Le reste des plants a été remis sur la haie plantée l'année dernière. Quelques 130 plants ont remplacé les sujets morts avec la sécheresse de 2022.

Merci aux chasseurs qui sont venus aider les membres de l'Embellie présents.

Les plants ont été prospectés sur la commune environnante. Une expédition a permis de se procurer ces végétaux (viorne lantane, fusain d'Europe, troène vulgaire, chêne pubescent, olivier terminal, érable de Montpellier et champêtre...).



Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte exceptionnellement le samedi 21 janvier 2023 de 10 h à 17 h en partenariat avec la mairie qui organise l'exposition « Photosensibles », photographies de l'arsenal de Rochefort à l'âge industriel.

Vous pourrez alors emprunter ce jour et les jours suivants des ouvrages en lien avec cette exposition.

Rappel horaires d'ouverture :

- le mardi de 16 h à 18 h
- le vendredi de 16 h 30 à 17 h 30
- le samedi de 10 h 30 à 12 h 30

Le coût de l'adhésion est de 5 € par an, gratuit pour les enfants.

Pour toute information : bibli.stchristophe@laposte.net



L'Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis

De janvier à décembre 2022, pour la commune de Saint-Christophe, il y a eu **50** prélèvements

MERCI ----- CONTINUONS

Pour le confort de tous, et afin d'éviter l'attente, il est fortement conseillé de prendre RdV :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/liste/collectes?region=10>

Dates des collectes 2023

AIGREFEUILLE salle des fêtes	
Lundi 6 mars	
Mardi 2 mai	
Lundi 3 juillet	14 h 30
Lundi 11 septembre	19 h
Lundi 6 novembre	

LA JARRIE salle des fêtes	
Lundi 13 février	
Lundi 17 avril	
lundi 12 juin	15 h
Lundi 28 août	19 h
Lundi 23 octobre	
Lundi 18 décembre	

Sourire d'Automne Saint-Médard, Saint-Christophe

Bientôt la fin de l'année, une année agrémentée de voyages et d'activités dans un désir de partage et de lien. Nous n'avons pas pu organiser notre traditionnelle galette des rois et avons dû reporter l'Assemblée Générale au mois de mars mais avec succès : plus de 100 personnes à la réunion et au repas qui a suivi.

- Du 31 mars au 6 avril, 61 adhérents pour une croisière sur le Rhin.
- Le 1er juillet, 32 personnes ont assisté à la cinéscénie du Puy du fou.
- Le 8 septembre, le pique-nique à Saint-Médard.
- Du 1^{er} au 8 octobre, 46 adhérents pour un séjour en Corse.
- Le 19 novembre, nous avons accueilli 92 joueurs pour notre concours de belote.
- Le 24 novembre, 41 adhérents sont allés à Aiffres pour un déjeuner spectacle Celtes de tous pays".
- Le 10 décembre, 100 inscrits pour notre repas de fin d'année.

Pour 2023 : carte d'adhésion 14 €

- **Samedi 14 janvier à 14 h 30** : galette des rois offerte par le club à la salle de l'Archipel à Saint-Médard.
- **Samedi 4 février à 10 h** : assemblée générale à la salle polyvalente de Saint-Christophe. A l'issue de la réunion : apéritif offert par le club puis repas convivial sur inscription 20 €.
- **Fin avril** : une sortie à la journée est à l'étude.
- **Du 20 au 27 juin** : "escapade en Cantabrie" Espagne, 795 €/personne.
- **Jeudi 7 septembre** : pique-nique à Saint-Médard.
- **Samedi 18 novembre** : concours de belote à Saint-Christophe.
- **Du 7 au 14 octobre** : voyage au Monténégro, 1355 €/personne.
Inscription sur liste d'attente.
- **En novembre** : déjeuner spectacle : « les pépites de l'Amérique latine »
- **Dimanche 10 décembre** : repas de fin d'année.

Renseignements auprès de : **Patricia Tuffet** 06 65 52 32 28
Jacky Moreau 06 26 79 77 10
Lisette Paillou 05 46 35 57 75



MEMENTO

MAIRIE

11 route de Marans
17220 SAINT-CHRISTOPHE

Tél : 05 46 35 51 79

Fax : 05 46 35 64 29

E-mail : mairie@saint-christophe17.fr

Site : www.saint-christophe17.fr

Maire : M. Philippe CHABRIER

Secrétaires de Mairie :

Mme Pascale LECUYER.

Mlle Karine LAVERGNE.

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8 h à 11 h et le vendredi de 14 h à 17 h.

SERVICES MUNICIPAUX

Salle polyvalente

route d'Aigrefeuille

Habitants de la commune :

270 € pour une journée.

410 € pour deux journées.

90 € pour une association.

Habitants hors commune :

470 € pour une journée.

630 € pour deux journées.

Salle des associations

Cour de la Poste

(Vin d'honneur, réception sans repas...)

Habitants de la commune :

70 € pour une journée

Cimetière

Chemin du Moulin des Rompis.

Ouvert tous les jours :

De décembre à février : 8 h 30/16 h 30

De mars à novembre : 8 h 30/19 h

COLLECTES

ORDURES MENAGERES

(Bacs bleus)

Collectés à partir de 5 h le matin y

compris les jours fériés :

Chaque mercredi

EMBALLAGES

(Bacs jaunes)

Collectés à partir de 5 h le matin y

compris les jours fériés :

Chaque jeudi

Service gestion des déchets de la CDA :

N° Vert : 0 800 53 58 44

ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

SOURIRE D'AUTOMNE

Association regroupant les communes de Saint-Médard-d'Aunis et de Saint-Christophe.

Présidente : Mme TUFFET Patricia
06 65 52 32 28

COMITE DES FETES

Présidente : Mme COUDERT Odile
05 46 35 64 70

BIBLIOTHEQUE

Présidente : Mme MILLIASSEAU
Stéphanie
bibli.stchristophe@laposte.net

GENERATION MOUVEMENT 17

Mme COUDERT Jacqueline
05 46 35 57 50

Référente F. D. A. R. Saint-Christophe

A.C.C.A. - CHASSE

Président : M. Thierry BEGUIN
05 46 35 60 93

FOOTBALL

Président : M. Philippe CHARPENTIER
06 01 75 64 13 ou 06 63 59 38 34

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Mme Gaëlle DILLERIN
05 46 35 68 01

L'EMBEILLIE

Président : M. Frédéric COUDERT
05 46 35 64 70

A.P.E.S.C. (Parents d'élèves)

Présidente : Mme Magalie NEAU
benevoleapesc@gmail.com
06 13 19 52 48

MUNOSANCHOS

Organisation événements musicaux
Contact : M. Marius JULIOT
06 38 02 60 33

PEGASE

Lieu de vie et d'accueil

« Au petit bonheur »

Julie Brillaud Ternoir, Directrice

11 chemin du Treuil au Roy

Site internet : www.assocpegase.fr

09 83 01 96 70 / 06 86 75 95 87

Association « Solid'ados »

Actions humanitaires et caritatives

Association GWASUMA KONGO

Présidente : Mme Judicaëlle NZANZOU
06 13 81 68 44

Associations extérieures intervenant sur la commune

**ADSBPA (Association des
Donneurs de Sang Bénévoles de la
Plaine d'Aunis)**

Présidente : M. Michel GRIOT
dondusangaunis@gmail.com

LES BAMBINS D'AUNIS

Contact : Les Bambins d'Aunis
Forges 05 46 35 58 23

contact@bambinsdaunis.fr

ESCRIME

Président : M. Nicolas PIAUD
06 89 28 41 25
nicolaspiaud@gmail.com

QI GONG

Présidente : Mme Gaëlle AUGÉ
06 31 87 02 32
gigongetc17290@gmail.com

ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE

Place des Ecoles

17220 SAINT-CHRISTOPHE

05 46 35 71 11

(Ecole primaire)

05 46 35 85 29

(Ecole maternelle)

DIRECTION :

M. Pascal LOREAU

Effectif 2022/2023 :

Maternelle

PS : 18 - MS : 18 - GS : 13

Primaire

CP : 19 - CE1 : 13 - CE2 : 21

CM1 : 15 CM2 : 24

Horaires école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Matin de 8 h 45 à 12 h

Après-midi de 13 h 45 à 16 h 30

CANTINE SCOLAIRE

Place des Ecoles

17220 SAINT CHRISTOPHE

05 46 35 09 20

Prix année scolaire 2021/2022 :

3,30 € le repas

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Horaires :

**A partir de 7 h 30 le matin,
jusqu'à 18 h 45 le soir.**

Tarifs 2022/2023 :

Selon les revenus (passeport CAF)

Cotisation annuelle :

25 € par famille.

Contact :

Association Les Bambins d'Aunis

05 46 35 58 23

contact@bambinsdaunis.fr

COMMERCANTS / ARTISANS
ET SERVICES

Pôle commercial
Route d'Aigrefeuille

AUX MILLES DELICES

Pain - Pâtisserie

Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 15 à 13 h et 16 h 30 à 19 h 30

Samedi et dimanche de 8 h 15 à 13 h
06 46 53 28 61

BAR-RESTAURANT AU FAITOUT

Artisans de la cuisine et partisans du bien-manger.

Ouvert du mardi au samedi

Déjeuner sur place au gré du marché tous les midis de 12 h à 14 h

Livraison l'après-midi (minimum 50 €)

A commander 2 jours avant minimum

N'hésitez pas à consulter le site

www.aufaitout.fr

Courriel : contact@aufaitout.fr

Tel : 09 83 48 73 29

LA BOUCHERIE D'ANTAN

Authenticité et tradition, les produits du terroir. Viandes de qualité, charcuteries à l'ancienne, rayon traiteur à emporter.

Ouvert du mardi au samedi de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30

Dimanche de 8 h à 13 h

Vente en ligne et livraison dans un rayon de 40 km.

Commande par téléphone 05 46 09 08 63 ou internet

www.laboucheriedantan.fr

Mode de paiements : chèque, carte, espèces et tickets restaurant.

VIVAL

Epicerie, tabac, presse, jeux de grattage (Française des jeux), loto / paris sportifs, point poste, retrait point vert Crédit Agricole, gaz.

Livraison à domicile.

Ouvert lundi, mercredi, jeudi, et vendredi de 7 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h 30

Mardi de 15 h 30 à 19 h 30

Samedi et dimanche de 8 h à 13 h et de

16 h à 19 h 30 (19 h le dimanche)

09 83 53 73 29

Centre bourg et hameaux

NOUVELLE TENDANCE

Salon de coiffure mixte

28 route de Marans

05 46 35 16 93

Sophie vous y accueille le lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, le vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 8 h à 16 h 30.

Aadena-sarl ARTDIAG

Diagnostique immobiliers

05 46 28 27 95

AUBOIN Agnès

Pépette Créa Show

Retouches, couture créations

13 chemin de Gâte Chien

07 78 67 65 74

AUBOIN J.N.

Artisan maçon

05 46 66 57 05 ou 07 78 67 65 74

BEAUMARD Vincent

SARL INTENS'ELEC

Plomberie - Electricité

30 route d'Aigrefeuille

06 61 44 95 56

Courriel : intens-elec@hotmail.fr

BEJARD Audrey

BEAUTY ZEN

Prothésiste ongulaire, Luxo,

microneedling et soins esthétiques

Uniquement sur RDV

06 03 06 12 32

BESSON Christine

Diététicienne nutritionniste

07 60 33 86 43

christine.besson.diet@gmail.com

Site internet :

<https://christinebessondie.wixsite.com/website>

BOIS CHAUFF

Livraison bois de chauffage

BRILLAUD Aurélien

06 64 85 71 26

Courriel : bois.chauff17220@gmail.com

CARRARA Emmanuel

Manu multiServices

Bricolage, dépannage, jardinage, aide à domicile, courses, transport, démarches administratives, garde et soin des animaux...

06 67 12 86 47

Courriel : manu.services17@gmail.com

CASADO Kévin

EIRL Casado Electricité

Electricité générale domestique et tertiaire

06 18 02 29 04

Courriel : casado.electricite@gmail.com

DUJON Cédric

TOITURE ART & TRADITION

06 76 40 29 36

GAUTHIER Florent

SARL GF Plomberie

Plomberie, chauffage, climatisation,

zinguerie

07 71 93 84 38

Courriel : gf.plomberie.pro@gmail.com

HDS Installation

Dépannage antennes

Ouvert du mardi au samedi de 8 h à 21 h

07 82 83 48 32

Courriel : tony@hd-service.tv

Site internet :

www.haute-definition-service.fr

Juléa bien-être

Massages bien-être et soins esthétiques

Intervention en entreprise et à domicile

06 86 99 21 31

Courriel : juleabienetre@orange.fr

L'Atelier d'Aurélié

Service de coiffure à domicile - Prise

de RDV au 06 88 66 21 55

www.latelier-aurelie.com

LA FERME DU TREUIL

CHARRE Producteur maraîcher -

Légumes AB

Ouvert du mardi au vendredi de 15 h

à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h

06 79 53 56 95

Site internet : [lafermedutreuil-](http://lafermedutreuil-charre.fr)

[charre.fr](http://lafermedutreuil-charre.fr)

LEBLANC Philippe

PLE MULTISERVICES

Plomberie, peinture, cloison sèche,

revêtement mur et sol.

06 84 40 33 73

Les mains D'OR-Elle

Modelage, rituels soins visage à

domicile

06 48 27 38 19

Courriel :

liliespa@lesmainsdorelle.com

MAGIKABOU

Savonnerie artisanale et accessoires

salle de bain écologique

Site internet :

www.savon-magikabou.fr

Page facebook : Magikabou

06 64 59 71 53

NEW-TOW Électricité

Etienne Foucaud

06 64 59 19 71

Site internet : www.nte17.fr

Courriel : contact@nte17.fr

TETAUD J.M.

Entreprise de terrassement

05 46 35 71 26

TETAUD J.P.

Entreprise de terrassement

05 46 35 75 46

TRIPOTEAUD P.

Artisan Maçon

05 46 35 73 61 ou 06 10 80 63 94

Z.A. Croix-Fort

AUTO ECOLE DU CENTRE

05 46 35 66 62 ou 06 07 33 99 74

BEJARD Noémie

Institut Namasté Beauté

Soins visage personnalisés, Dien

Chan, modelage corps, épilation cire

et fil, beauté des mains et des pieds

Ouvert du lundi au samedi.

07 71 17 30 33

Site internet : www.namaste-beaute.fr

CONTRÔLE TECHNIQUE

AUTOMOBILE DEKRA

05 46 01 26 75

Garage EUROREPAR

Entretien, réparation toutes marques

05 16 19 88 95

E-mail : europa@parlajjarrie@sfr.fr

GUESDON Patrice

Plâtrier
05 46 35 19 81

LA POSTE

Envoi et retrait de courrier et colis
Horaires guichet :
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h 15,
le samedi de 9 h à 12 h

LAVERIE 7j./7

8 h - 21 h

LES AGENCEURS DE FRANCE

Fourniture et installation de mobiliers
cuisines et salles de bain
05 16 59 03 42
Courriel : g.etudes@adf17.fr

MAGOUTIER C.

Travaux publics maçonnerie
05 46 35 47 02
Fax 05 46 35 60 51

MOREAU Y.

Transporteur
05 46 35 00 22

SOROSTOR

Fabrication de stores intérieurs et
extérieurs
05 46 27 23 23
Site internet : www.sorostor.fr

STATION SERVICE ET DE LAVAGE

05 46 67 06 72
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à
12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 45 et le
samedi de 9 h à 12 h
24 h / 24 par carte bancaire.
Distributeur Antargaz 24 h / 24

ASSISTANTES MATERNELLES

* Mme BRUN Mélanie

2 rue de la Fusterie
06 15 49 12 73

* Mme FRIQUX Virginie

9 chemin de Badebec - La Girardièrre
06 83 53 57 42

* Mme HURTAUD Nadège

11 rue des des Acacias
06 84 18 77 39

* Mme JAULIN Florence

9 rue de l'Orée du Bois
05 16 07 71 06

* Mme LABBE Sylvie :

10 rue des Prairies - Cugnè
09 83 96 70 92

* Mme MESURON Marianne

28 route de Cugnè
09 83 48 20 17

* Mme MONFOUGA Nadia :

12 impasse de Gâte Chien
05 46 67 96 80

* Mme MOREAU Marie-Noëlle :

19 route de la Mazurie
06 82 15 54 97

* Mme NEAU Magalie

1 rue du Tamelier
06 13 19 52 48

ASSOCIATIONS ET ORGANISMES A VOCATION SOCIALE ET AUTRES SERVICES

A. A. E. C. A.

Association d'Aide à l'Emploi
05 46 27 53 07
Chercheurs d'emploi : missions de travail
tous services
**Particuliers, entreprises, associations et
collectivités** : mise à disposition de
personnel
Site internet :
www.association-aide-emploi.fr

BANQUE ALIMENTAIRE

C.C.A.S. LA JARRIE
Mairie de La Jarrie : Mme AUVINET
06 37 15 16 90
**Permanence le mardi des semaines
paires de 14 h à 17 h 30**

ALPMS

Agence Locale de Prévention et de
Médiation Sociale
Numéro unique jour et nuit :
06 70 80 88 93

P. M. I.

**Protection Maternelle et Infantile
(Visite des nourrissons)**
A La Jarrie, Maison de la petite
enfance :
Consultations :
Les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois de
14 h à 16 h 30 sur RDV.
Permanences puéricultrice :
Mme POYER
Tous les lundis de 14 h à 16 h 30 avec
ou sans RDV.
Consultations à domicile sage-femme :
**Coralie Beaud les lundis après-midi
sur rendez-vous au 05 17 83 44 82**

RELAIS PETITE ENFANCE

« BOUT'CHOU »

05 46 00 87 02
ram@sivomdelaplainedaunis.fr
MULTI-ACCUEIL
05 46 00 87 00
multiaccueil@sivomdelaplainedaunis.fr

**Délégation Territoriale La Rochelle-Ré-
Aunis Atlantique**
Assistante sociale
05 17 83 44 60

Téléphoner pour RDV

ALCOOLOGIE

- Alcooliques anonymes 05 46 43 86 93
- Centre de cure SHALE 05 46 37 26 26
- Al-Anon Alateen (groupe d'aide et
d'espoir pour les familles et amis des
alcooliques) : 05 46 43 86 43

Allo Parents Poitou-Charentes

Soutien à la fonction parentale
0 800 407 144

AIDE ET MAINTIEN A DOMICILE

- Résaunis

Informations et orientation sur le
maintien à domicile des personnes
âgées
05 46 09 73 91

- A. D. M. R.

44 rue du Vieux Fief - Aigrefeuille
05 46 35 46 30
- CCAS de La Jarrie
05 46 35 96 96

MISSION LOCALE

Mairie de LA JARRIE.
Pour l'insertion sociale et profession-
nelle des jeunes.
05 46 35 80 27 - Fax 05 46 35 99 09
Céline RAIBAUD :
Mercredi 9 h - 12 h / 14 h 30 - 17 h
(sur RDV).

HABITAT DEVELOPPEMENT

Informations, conseils et assistance
administrative et technique pour la
réhabilitation du patrimoine.
02 51 36 82 63
www.interspace.fr

ADIL

Locataires, propriétaires, futurs
propriétaires : vos droits, devoirs, vos
démarches.
Renseignements concernant les
permis de construire, déclarations
préalables, règles d'urbanisme.
05 46 34 41 36
Site internet : www.adil17.org

ENFANCE et PARTAGE

Protection et défense de l'enfance en
détresse - 28 rue de l'Aunis à
Aigrefeuille
05 46 35 11 83

UDAF

Service de médiation familiale
Objectif : trouver des solutions à un
conflit familial (divorce, séparation,
liens intergénérationnels, conflits liés
au vieillissement d'un parent, à une
succession...)
Permanence à Saint-Médard-d'Aunis
Mme Delphine KERISIT
06 33 97 91 18
Courriel : dkerisit@udaf17.fr

BIBLIOTHEQUE

TARIFS 2022/2023

Adhésion : 5 € pour l'année, gratuit
pour les enfants y compris les
collégiens et les lycéens.

Permanences :

Mardi de 16 h à 18 h

Vendredi de 16 h 30 à 17 h 30
(fermé juillet et août, réouverture le
2 septembre 2022)

HORAIRES DECHETTERIES

Déchetterie de Saint-Médard-d'Aunis (Fief de Jaubertin)

LUNDI	14 h à 19 h
MARDI	9 h à 12 h - 14 h à 18 h
MERCREDI	9 h à 12 h - 14 h à 18 h
JEUDI	FERMÉE
VENREDI	9 h à 12 h - 14 h à 18 h
SAMEDI	9 h à 12 h - 14 h à 18 h

Pour obtenir votre pass'déchetterie, compléter le formulaire à votre disposition en mairie ou en ligne sur le site : agglo-larochele.fr

Centre de valorisation des déchets de Périgny

Ouvert en journée continue :
le lundi de 9 h 30 à 18 h
du mardi au au samedi, de 9 h 30 à 18 h
accessible avec votre pass'déchetterie

- Des quais couverts, protégés de la pluie
- Des casiers grand format pour les végétaux et les gravats, avec dépôt au sol
- Une zone de réemploi permettant de déposer des objets en bon état ou à réparer comme les vélos, la vaisselle, le mobilier, les jouets, la décoration, les textiles, la puériculture ou encore l'outillage. Ces objets sont récupérés, nettoyés, réparés par l'association Economie Sociale et Circulaire en Charente-Maritime ESC17, et remis en vente à un prix attractif dans la recyclerie « La Belle Affaire » à Aytré.

S.O.S. A VOTRE DISPOSITION

Numéros verts pouvant être appelés gratuitement

24 heures sur 24 :

« Allô, enfance maltraitée »
119

« Enfance et partage »
08 00 05 12 34

« Drogue info service »
08 00 23 13 13

« Sida info service »
08 00 36 66 36

POMPIERS
18

SAMU
15

GENDARMERIE LA JARRIE
17 ou 05 46 35 80 06

Ouverture du lundi au samedi de 8 h à 12 h

EDF Dépannage
0810 333 017

CdA de La Rochelle, service eau potable
05 46 51 79 90

CdA de La Rochelle, service assainissement
05 46 30 35 35

Collecte des encombrants à domicile

Vieilles literies, armoires et canapés cassés, usés... Pour jeter des encombrants qui n'entrent pas dans le coffre de la voiture, vous pouvez solliciter le service de collecte des encombrants en porte-à-porte.

Comment ça marche ?

Appelez le numéro vert gratuit : 0 805 295 315 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h - sauf jours fériés). Le rendez-vous est pris dans un délai de 15 jours maximum. Un passage est décompté de votre pass déchetteries pour chaque service, dans la limite de 3 fois par an pour le même logement.

L'enlèvement se fait à la date convenue, sur le trottoir, en votre présence. Vous remettez votre Pass déchetteries, duquel est décompté un passage. L'encombrant est ensuite acheminé vers les bennes des déchetteries de la CdA, comme si vous l'aviez emmené vous-même.

RELEVES PLUVIOMETRIQUES EN MILLIMETRE

MOIS	Total du mois
JUILLET	8
AOÛT	6
SEPTEMBRE	48
OCTOBRE	34
NOVEMBRE	108,5
DECEMBRE	38

Les 2 semestres se suivent et se ressemblent.
Bilan de l'année 2022 :

- 1er semestre : 230 mm
- 2ème semestre : 242,5 mm

Fort déficit pour l'année 2022, attendons 2023...